

Plan de Prévention des Risques d'inondation

Commune de Fleury-d'Aude

Carte des enjeux

PARTIE NORD

0 km 1

APPROUVÉ LE : 6 décembre 2016
Arrêté préfectoral n° DDTM-SPRISR-2016-030

Légende

- ▲ Equipement public à caractère vulnérable
- ERP à caractère non vulnérable
- ERP à caractère vulnérable
- Voies de circulation
- Espaces urbanisés
- Espace ouvert recevant du public
- Construction isolée
- Limite parcellaire
- - - Limite communale
- ERP : Etablissement recevant du public

